

## SCoT Rhône Provence Baronnies

### MAILLAGE D'EQUIPEMENTS ET SERVICES ESSENTIELS : CONNAISSANCE, ENJEU, PROSPECTIVE

Document de synthèse de l'étude menée de Janvier 2022 à Janvier 2023  
Publié en Mars 2023

## Sommaire

<b>Partie 1.</b> Les défis stratégiques pour le territoire	Page 3
<b>Partie 2.</b> Méthodologie du maillage en équipements et services	Page 11
<b>Partie 3.</b> Une approche par le "vécu" : apports et enjeux issus des enquêtes communales et de l'audit intercommunal	Page 18
<b>Partie 4.</b> L'accessibilité à l'offre et la proximité au cœur de la problématique	Page 23
<b>Partie 5.</b> Mise en perspective des dynamiques d'évolution	Page 29
<b>Partie 6.</b> Les orientations pour l'armature territoriale des services pour demain	Page 33

### Les objectifs de l'étude

Le futur SCoT Rhône Provence Baronnies doit programmer l'implantation des **grands équipements et services** qui structurent ou structureront le territoire à l'horizon 2050.

En construisant une **armature territoriale cohérente** et organisées autour de pôles, le SCoT orientera également les localisations préférentielles en renforçant la proximité entre les lieux résidence, de travail, les centres-villes et l'offre de transports.

Le diagnostic des équipements et des services tel qu'il est présenté permet d'avoir **une vision décloisonnée de l'offre de services** qui s'affranchit des périmètres administratifs pour valoriser les contours des bassins de vie (réalités vécus par les habitants, les usagers, les consommateurs quel qu'ils soient).

Au-delà d'une photographie précise du territoire à l'instant T, cette étude permet de poser **un diagnostic dynamique et prospectif** permettant d'observer l'évolution passée, d'identifier les marges de progrès, les risques prévisibles pour aborder les tendances de développement pouvant orienter la rédaction du SCoT. Cette étude nous permet de **mieux cerner des tendances d'évolutions pour exprimer les enjeux du territoire** et devient ainsi un outil d'aide à la décision dans le cadre de la suite des travaux du SCoT.



**Phase I**

Les défis  
stratégiques  
pour le territoire

## SIX PRINCIPAUX DÉFIS COMME CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA STRATÉGIE

L'armature territoriale posée doit s'inscrire dans une stratégie globale permettant à la fois de tenir compte des grandes transformations sociétales, des enjeux de mobilité et de l'apparition de nouvelles formes de proximité appuyées sur l'accélération des évolutions du digital.

Répondre au **triple enjeu de maintien, développement et localisation des activités médicales**

Assurer la **couverture numérique du territoire** et faire du **digital** un levier de **promotion et d'accélération des transitions territoriales**

Proposer une **armature en transport** répondant au double enjeu du **territoire du quart d'heure** et de **renforcement de la multimodalité**

Intégrer les **nouvelles formes de commerces** : alternatives et non sédentaires

Anticiper les **changements sociologiques** en confortant le rôle des centres-villes et centres-bourgs

Conforter la **vocation des pôles d'emplois** et veiller à leur articulation avec **l'armature en équipements et services du territoire**



Répondre au **triple enjeu de maintien, développement et localisation des activités médicales**

Séminaire de lancement de l'étude (Janvier 2022) :

« *La santé de demain* » constitue un sujet de préoccupation notable pour le futur SCoT, du fait d'une tendance au vieillissement démographique couplée au développement d'outils numériques (...) »

Séminaire de restitution de l'étude (Janvier 2023) :

« *A l'horizon 2030, 40% de la population aura 60 ans dont la moitié aura plus de 80 ans et dont la moitié de la moitié plus de 90 ans.* »

#### Etat des lieux sur le territoire

- 30% de la population est âgée de plus de 60 ans, une tendance en hausse sur ces dernières années (senior economy)
- Quatre principaux enjeux identifiés : la dématérialisation, l'accès aux soins, l'absence de professionnels de santé dans certains secteurs et l'équilibre géographique
- Tendance au départ en retraite et au non renouvellement des praticiens

#### Hypothèses de réflexion pour demain :

- Apport du numérique et des dispositifs alternatifs pour couvrir les zones les plus en fragilité (ex. téléconsultation, bus-itinérants, etc.)
- Renforcement des dispositifs en faveur de la mutualisation / du regroupement des praticiens (ex. maison de santé pluridisciplinaire) en portant une attention soutenue à la localisation de ces structures
- Dispositifs incitatifs en faveur de l'installation, dans le cadre du maintien et renouvellement des praticiens, (accès facilité à un local, aides à l'emménagement, hypothèse d'un statut de salarié, etc.).



Assurer la **couverture numérique du territoire** et faire du **digital** un levier de **promotion et d'accélération des transitions territoriales**

Séminaire de lancement de l'étude (Janvier 2022) :

« La digitalisation des services publics doit s'accompagner (...) il s'agit que les collectivités conservent un rôle de facilitateur en la matière (...) »

#### Etat des lieux sur le territoire

- Un déploiement de la fibre, sur le territoire, au gré d'opérateurs publics et privés (ex. Ardèche Drôme Numérique)
- Des perspectives de dématérialisation de certains services aux publics qui interrogent au regard de l'enjeu d'accompagnement des usagers les plus en marge vis-à-vis du numérique (prise en main, matériel inadapté, perte de la dimension lien social, etc.)
- Une dynamique soutenue des navettes domicile-travail qui tend à conforter la tendance aux achats délocalisés et dématérialisés (temps subi / temps choisi)

#### Hypothèses de réflexion pour demain :

- Développement à privilégier sur les secteurs du médical, du commerce et des transports pour répondre à l'objectif d'égalité territoriale (rééquilibrage et accessibilité à l'offre)
- Accompagnement au digital à renforcer notamment auprès des publics les plus en marge (ex. aide en mairie, accompagnement mutualisé, etc.) et des commerçants (digitalisation de l'offre et stratégie de communication associée)



Proposer une **armature en transport** répondant au double enjeu du **territoire du quart d'heure** et de **renforcement de la multimodalité**

Séminaire de lancement de l'étude (Janvier 2022) :

*« La thématique de la mobilité et des déplacements représente également un enjeu majeur pour le territoire, tant du point de vue du maillage global à l'échelle du SCoT, que des synergies entre communes voisines. »*

#### Etat des lieux sur le territoire

- Un rôle prépondérant de la voiture dans les mobilités actuelles du territoire : en 2018, 90% des ménages possédaient au moins une voiture.
- Des attentes fortes exprimées autour de l'amélioration de l'offre en transport en commun et un échelon de référence identifié : le « territoire du quart d'heure ».
- Des gares structurantes et lignes à potentiel de valorisation (Bourg-Saint-Andéol, Le Teil, halte TGV Montélimar Provence, etc.).

#### Hypothèses de réflexion pour demain :

- Rôle des gares et pôles d'échanges multimodaux à renforcer pour répondre au double enjeu de réduction des consommations énergétiques et de captation des publics actifs navetteurs
- Des potentiels de confortement de l'attractivité et désirabilité de l'espace public dans les centralités du territoire pour y renforcer l'usage des modes doux
- Un enjeu de concentration / relocalisation de l'offre autour des pôles de l'armature et/ou d'emplois afin d'en faciliter l'accès et réduire la part des déplacements « de proche en proche » (au sens d'arrêts successifs pour l'accès à plusieurs offres de services éloignées les unes des autres)



Intégrer les  
**nouvelles formes  
de commerces non  
sédentaires et  
alternatives**

Séminaire de lancement  
de l'étude (Janvier 2022) :

« Avec plus des deux tiers des communes du territoire qui comptabilisent moins de 1 000 habitants, l'offre en services est confrontée à un sujet majeur pour demain : Quels sont les services essentiels à maintenir dans les communes et sous quelle(s) forme(s) ? »

#### Etat des lieux sur le territoire

- Une offre alimentaire principalement polarisée autour de la Vallée du Rhône (enjeu de rééquilibrage)
- Une offre alimentaire de base moins complète dans les centres-villes et centres-bourgs, témoin d'une tendance à la périphérisation des activités
- Un rôle structurant de la vente directe dans les communes à dominante rurale du territoire
- Des potentiels commerciaux limités qui n'induisent pas de production nouvelle significative de mètres carrés commerciaux

#### Hypothèses de réflexion pour demain :

- L'intégration de l'offre nomade (ex. food-truck, marchés non sédentaires, marchés) au titre de son apport en matière d'animation / événementiel au sein centres-villes / centres-bourgs du territoire
- Une capitalisation de la vente directe au travers de formats commerciaux / logistiques dédiés (ex. casiers-distributeurs) en portant une attention soutenue à leur localisation





Anticiper les **changements sociologiques** en confortant le rôle des centres-villes et centres-bourgs

Séminaire de lancement de l'étude (Janvier 2022) :

« Le territoire du SCoT se caractérise par une sociologie plurielle à prendre en compte dans les réflexions actuelles (...) en témoigne, l'exemple des néoruraux en attente forte de lien social et recherche de cohésion »

#### Etat des lieux sur le territoire

Deux phénomènes se croisent à l'échelle du territoire :

- Une implication forte des élus dans les dispositifs de revitalisation des cœurs de villes et cœurs de bourgs avec une volonté d'y recréer de la vie et de lutter contre les formes de vacance (commerce, habitat).
- Une croissance des segments de population avec une moindre possibilité et envie de mobilité et avec une appétence pour les cœurs de villes : les seniors (moitié Est et frange Ouest du territoire), la génération Z (vallée du Rhône)

Pour autant les phénomènes de périphérisation de l'habitat, du commerce, des services au public se poursuivent à l'inverse du type d'urbanisme que réclament les changements sociologiques.

#### Hypothèses de réflexion pour demain :

- Renforcer le rôle des centralités dans l'armature du territoire
- Faire converger planification de l'implantation des fonctions de proximité et ambitions de revitalisation
- Intégrer le besoin d'adaptation des services et de l'habitat aux seniors, et aux générations Z et Alpha.



Conforter la **vocation des pôles d'emplois** et veiller à leur articulation avec **l'armature en équipements et services du territoire**

Séminaire de lancement de l'étude (Janvier 2022) :

*« La procédure d'élaboration du futur SCoT Rhône Provence Baronnies doit permettre de « tenir compte et faire vivre les identités plurielles et différenciées » des huit EPCI qui composent le territoire »*

#### Etat des lieux sur le territoire

- Une dynamique de l'emploi en relative stabilité à l'échelle du territoire du SCoT sur ces dernières années
- Une forte évasion des publics actifs situés le long de la Vallée du Rhône à destination des principaux pôles d'emplois du territoire
- Une évasion réduite des actifs sur la partie Est du territoire principalement à destination de pôles d'emplois locaux à vocation de proximité

#### Hypothèses de réflexion pour demain :

- Renforcer les communes à vocation de pôles d'emplois en intégrant le développement et/ou renforcement des services aux salariés
- Favoriser la relocalisation / concentration de l'offre afin de réduire les déplacements de « proche en proche » (cf. voir défi 3)



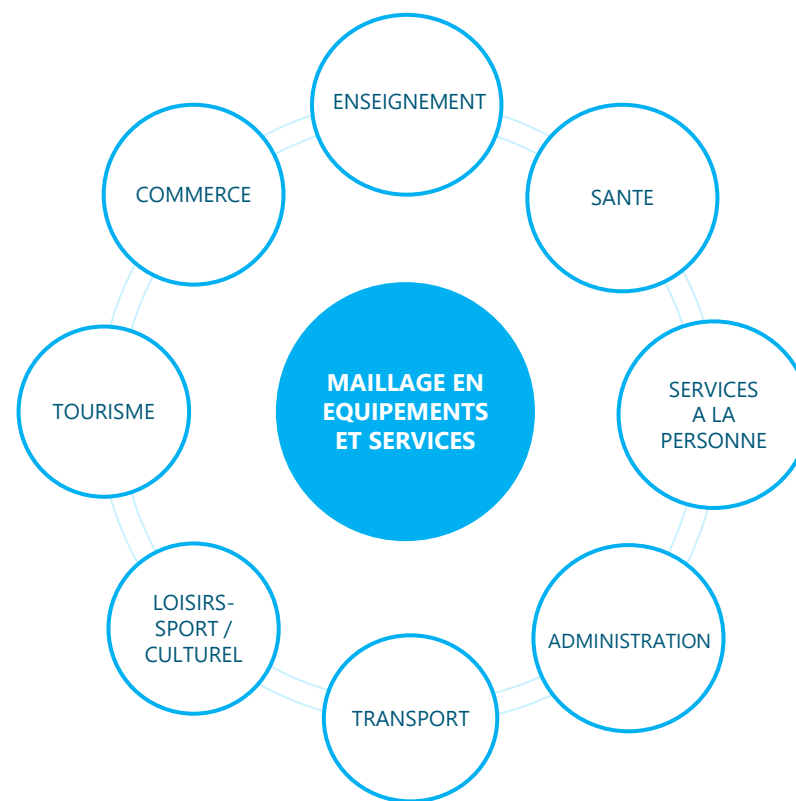


Phase II

Le maillage en  
équipements et  
services - analyse  
statistique

## DIX FAMILLES THEMATIQUES POUR FORMALISER UNE PREMIERE ARMATURE DE TERRITOIRE

- **Enseignement** : niveau de structuration du parcours éducatif (école, collège, lycée, enseignement supérieur, etc.).
- **Santé (2)** : état des lieux de l'offre en professionnels (médecin généraliste, infirmier, etc.), spécialistes et hyper-spécialistes (orthophoniste, pneumologie, etc.) et équipements de santé (maternité, urgences, etc.)
- **Services à la personne** : dispositifs de proximité et/ou à destination des publics les plus fragiles (bureau de poste, EHPAD, crèche, etc.)
- **Administration** : services au public (police, pôle emploi, tribunal, etc.)
- **Transport** : ensemble des dispositifs alternatifs au « tout voiture » (halte, gare TER, TGV, covoiturage, etc.)
- **Loisirs-Sport / Culturel (2)** : ensemble des équipements et structures permettant l'accueil de public dans le cadre de pratiques ludiques (piscine, athlétisme, tennis, terrain de sport, cinéma, théâtre, médiathèque, etc.)
- **Tourisme** : dispositifs d'accueil, de promotion et valorisation du territoire (lieu d'exposition, office de tourisme, boucle de randonnée, site remarquable, etc.)
- **Commerce** : état des lieux quantitatif et qualitatif de l'offre (nombre de commerces, part des cafés-hôtels-restaurants, tissu alimentaire de base, etc.)



### Les principales sources de données utilisées

- La **Base Permanente des Equipements** fourni l'INSEE pour les services non marchands 2020 & 2010.
- La **base SIRENE** des entreprises et professions libérales pour les services marchands hors commerce.
- La **base CCI** des commerces pour qualifier précisément le commerce de proximité.

Thématique	Définition	Apport	Remarque Scoring
Enseignement	Nombre et diversité des établissements (structuration du <b>parcours éducatif</b> ) : école maternelle, élémentaire, collège, lycée, formation supérieure (ex. campus connecté)	Evaluer le niveau de réponse de la commune en matière d'offre et de parcours éducatif	Les équipements les plus rayonnants ont obtenu le plus de points (lycéen et formation supérieure)
Santé (2)	Nombre et diversité des : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Professionnels de base</b> (généraliste, dentiste, sage-femme, infirmier, masseur, orthophoniste, pédicure)</li> <li>- <b>Spécialistes</b> : orthoptiste, ergothérapeute, psychomotricien, diététicien, psychologue</li> <li>- <b>Hyper-spécialistes</b> : cardiologie, dermatologie, gastroentérologie, psychiatrie, ophtalmologie, rhino laryngologie, pédiatrie, pneumologie, imagerie médicale, stomatologie, gynécologie</li> <li>- <b>Équipements de santé</b> : court et moyen séjour, urgences, maternité, centres de santé, maison pluridisciplinaire, laboratoires</li> </ul>	Mesurer la diversité et le niveau de rayonnement de l'offre médicale sur la commune	Plus le niveau de spécialisation des professionnels est élevé et plus le nombre de points attribués augmente  Les équipements de santé (tous types) de part leur fort rayonnement obtiennent le maximum de points
Services à la personne	Nombre et diversité : bureau de poste, relais de poste, agence postale, hébergement pour personnes âgées (MR, EHPAD, etc.), service d'aide aux personnes âgées, crèche, tiers-lieux,	Intégrer les besoins spécialisés et/ou associés aux publics les plus fragiles (petite enfance / seniors)	Les établissements contribuant à l'accueil des ménages et à l'accompagnement au vieillissement reçoivent le plus de points.
Administration	Nombre et diversité : police, gendarmerie, tribunal d'instance, conseil des Prud'hommes, tribunal et justice, direction départementale des finances publiques, réseau partenarial pôle emploi, siège EPCI, maison de service au public (MSAP) ou implantation France Service (IFS)	Apprécier le maillage et la structuration de l'offre administrative	Les équipements les plus rayonnants ont obtenu le plus de points (tribunal, DDFP)

Thématique	Définition	Apport	Remarque
Transport	Nombre et diversité : halte ferroviaire, gare TER, arrêt TER, gare TGV, aire de covoiturage, transport public TER, transport public région, transport urbain, services de transport à la demande	Evaluer le niveau d'accessibilité du territoire et la diversité de l'offre de mobilité	La présence d'une gare et/ou d'un transport à la demande génèrent le plus de points (vocation structurante)
Loisirs-Sport / Culture (2)	<p>Nombre et diversité des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Equipements de proximité</b> : boulodrome, tennis, plateau et terrain de jeux, terrain de grands jeux, salle multisports (gymnase), bibliothèque</li> <li>- <b>Equipements multifonctionnels et/ou spécialisés</b> : bassin de natation, équipement de cyclisme, centre équestre, athlétisme, terrain de golf, salle spécialisée, salle de combat, roller-skate-vélo, bowling, salle de remise en forme, salle non spécialisée, théâtre</li> <li>- <b>Equipements à rayonnement</b> : cinéma, conservatoire</li> </ul>	Mesurer la diversité et le niveau de rayonnement de l'offre de loisirs sur la commune	Une gradation du nombre de points selon le niveau de rayonnement des équipements (plus forte notation attribuée au cinéma et conservatoire)
Tourisme	<p>Nombre et diversité des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Structures et dispositifs</b> : boucle de randonnée, lieux d'exposition et patrimoine, jardins et parcs remarquables, informatique touristique, sites remarquables du goût, marchés, lits touristiques</li> <li>- <b>Labellisations / titres</b> : les plus beaux détours de France, les plus beaux villages de France, petites cités de caractères, station verte, ville et métier d'art</li> </ul>	Apprécier la dynamique touristique de la commune et les potentiels associés en matière de fréquentation et consommation	Attribution du même nombre de points quelque soit le dispositif / la labellisation en présence
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nombre de commerces</b></li> <li>- <b>Dynamique commerciale</b> : taux de diversité commerciale (part de l'équipement de la personne et de la maison), taux de cafés-hôtels-restaurants, tissu alimentaire de base (complet, incomplet et limité), diversification du tissu non-alimentaire</li> </ul>	Evaluer le niveau d'adaptation de l'offre commerciale aux besoins du quotidien et le potentiel de rayonnement de cette dernière	L'ensemble des indicateurs sont scorés dans des proportions quasi équivalentes

L'analyse des données permet de distinguer **6 familles de communes** présentant des caractéristiques différentes

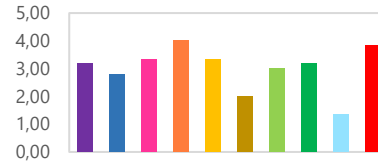
- Enseignement
- Professionnels de santé
- Equipements de santé
- Services à la personne
- Administration
- Transport
- Loisirs-Sport
- Culture
- Tourisme
- Commerce

Famille 1

2,8%

**Pôles majeurs et rayonnants**  
(5)

Ex. Montélimar, Nyons,

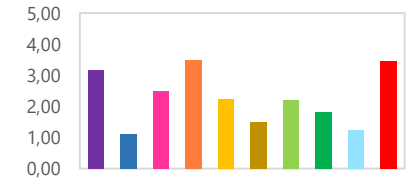


Famille 2

2,8%

**Pôles structurants**  
(5)

Ex. Dieulefit, Le Teil

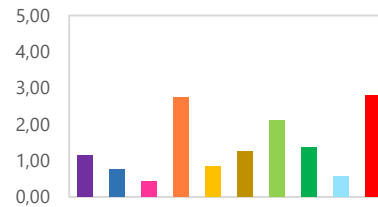


Famille 3

2,2%

**Pôles de proximité**  
(4)

Ex. Donzère, Grignan

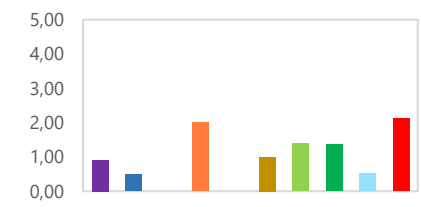


Famille 4

7,3%

**Pôles relais**  
(13)

Ex. Tulette, Viviers

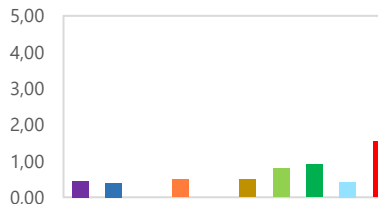


Famille 5

19,7%

**Pôles d'hyper-proximité**  
(35)

Ex. Allan, Mondragon

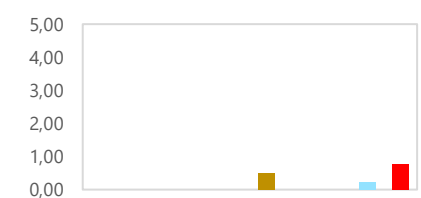


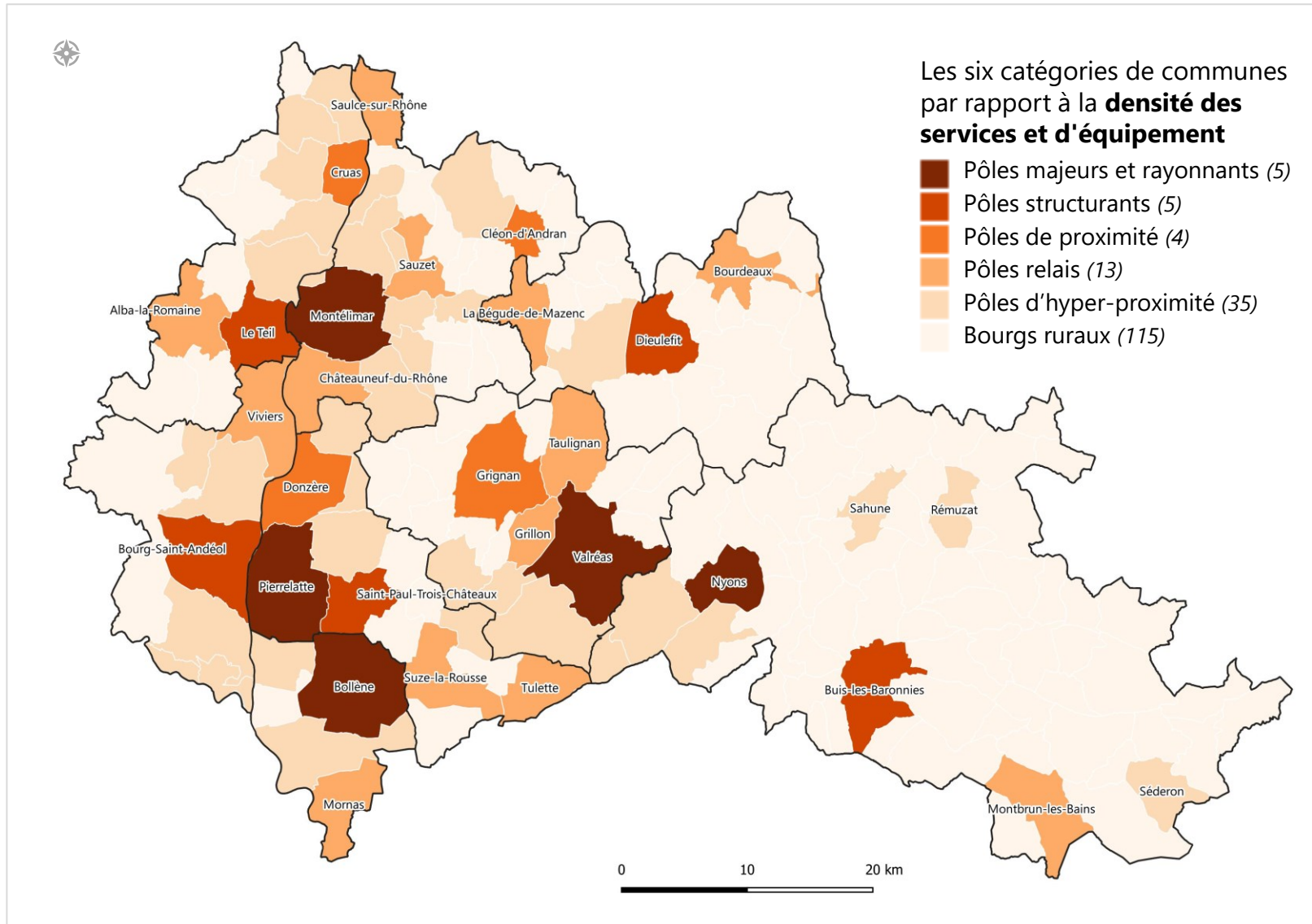
Famille 6

64,9%

**Bourgs ruraux**  
(115)

Ex. Charols, Aubres







FAMILLES	TERRITOIRES	CARACTERISTIQUES	FONCTIONS A DEVELOPPER / PRESERVER
1. Les pôles majeurs et rayonnants	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 communes soit 2,8% des communes du territoire</li> <li>82 584 habitants soit 36% de la population du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes très équipées et à fort niveau de rayonnement</li> <li>Commerces, Equipements de santé, Services à la personne, Administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transport</li> <li>Tourisme</li> <li>Loisirs</li> </ul>
2. Les pôles structurants	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 communes soit 2,8% des communes du territoire</li> <li>30 303 habitants soit 13,3 % de la population du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes très équipées</li> <li>Commerces, Enseignement, Services à la Personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Professionnels de santé</li> <li>Transport</li> <li>Tourisme</li> <li>Culture</li> </ul>
3. Les pôles de proximité	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 communes soit 2,2% des communes du territoire</li> <li>11 334 habitants soit 5% de la population du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes structurantes au sein d'un environnement local</li> <li>Commerces, Services à la personne, Loisirs-Sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Santé (professionnels et équipements)</li> <li>Enseignement</li> <li>Administration</li> </ul>
4. Les pôles relais	<ul style="list-style-type: none"> <li>13 communes soit 7,3% des communes du territoire</li> <li>24 288 habitants soit 10,6% de la population du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes de strate intermédiaire (proximité à hyper-proximité) et contribuant au maillage du territoire</li> <li>Services à la Personne, Commerces, Loisirs-Sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement</li> <li>Services à la personne</li> <li>Professionnels de santé</li> <li>Culture</li> </ul>
5. Les pôles d'hyper-proximité	<ul style="list-style-type: none"> <li>35 communes soit 19,7% des communes du territoire</li> <li>48 063 habitants soit 21% de la population du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes disposant d'une offre incomplète pour répondre aux besoins du quotidien</li> <li>Commerces, Loisirs-Sport, Culture</li> </ul>	<i>Préservation / maintien de l'offre existante</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Commerces</li> <li>Loisirs-Sport</li> <li>Culture</li> </ul>
6. Les bourgs ruraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>115 communes soit 64,9% des communes du territoire</li> <li>31 820 habitants soit 14% de la population du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communes avec une offre limitée voire inexistante</li> <li>Commerces, Transport, Tourisme</li> </ul>	<i>Préservation / maintien de l'offre existante</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Commerces</li> <li>Transport</li> <li>Tourisme</li> </ul>



### Phase III

Une approche par le  
"vécu" : apports et  
enjeux issus des  
enquêtes communales et  
de l'audit intercommunal

## UNE BONNE REPRESENTATIVITE DES TERRITOIRES MEMBRES

L'enquête à destination des communes du territoire du SCoT a donné lieu à un **taux de participation moyen de l'ordre de 49%**, équivalent à 87 communes.

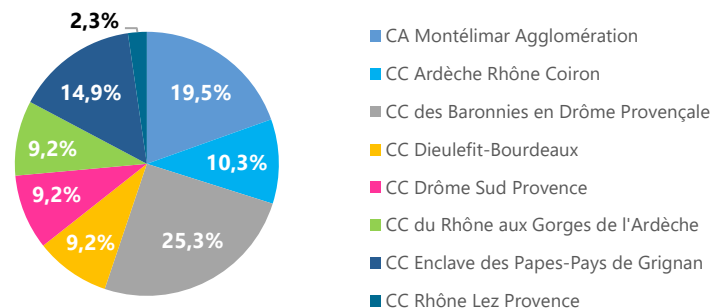
Près d'un quart de ces communes répondantes sont membres de la CC des Baronnie en Drôme Provençale, suivi de près, à hauteur de 20%, par celles de l'agglomération de Montélimar.

Du point de vue de la représentativité, **près d'un tiers des communes (32,8%) de chaque EPCI ont répondu, a minima, à l'enquête**. Les taux de participation dépassent même assez nettement les 50% pour 5 des 8 intercommunalités. On notera toutefois que le territoire de la CC des Baronnie en Drôme Provençale, bien que très fortement représenté à l'échelle de l'échantillon de répondants, présente cependant le plus faible taux de participation des 8 EPCI.

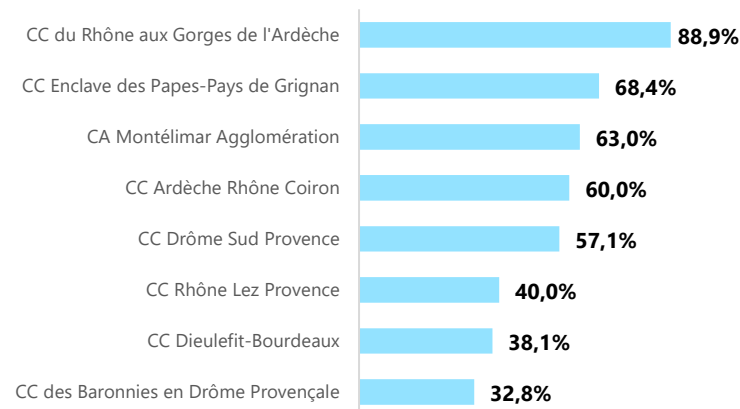
### ÉLÉMENTS À RETENIR

Un niveau de participation correct qui s'associe à une relative homogénéité dans la représentativité de chaque intercommunalité membre

### REPARTITION DES REpondANTS SELON LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL DE REFERENCE (8 EPCI AU TOTAL)



### TAUX DE PARTICIPATION DES EPCI AU REGARD DU NOMBRE DE COMMUNES MEMBRES AYANT REpondU A L'ENQUETE



## DES DYNAMIQUES CONTRASTÉES

**Le commerce, les équipements publics et le médical** constituent les trois principaux types d'équipements que les communes sondées ont identifié comme indispensables à l'attractivité et au dynamisme communal.

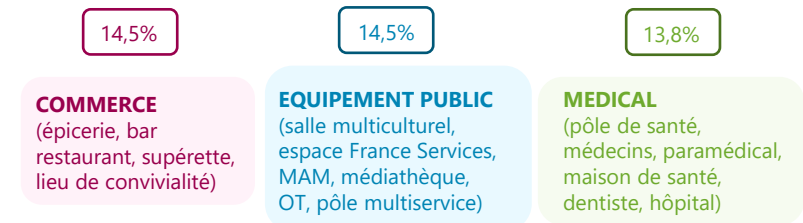
On notera également l'arrivée en quatrième position (à hauteur de 12,5%) des équipements liés à l'offre éducative (école, collège, etc.). A l'inverse, les équipements et services liés aux domaines du transport, des loisirs et de l'économie ont été peu plébiscités par les répondants.

Par ailleurs, près de la moitié des communes interrogées (45%) **font état d'une réduction de l'offre en services et équipements publics** au cours de ces dix dernières années. On retrouve parmi ces dernières 48% de communes issues du territoire de la CC des Baronnies en Drôme Provençale et 18% de la CC de l'Enclave des Papes-Pays de Grignan.

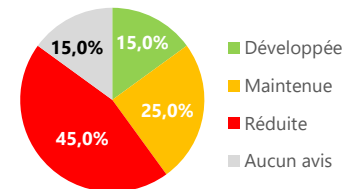
## ÉLÉMENTS À RETENIR

Un dualisme Est-Ouest marqué du point de vue de l'évolution de l'offre en équipements et services au cours de ces dernières années.

## QUELS SONT POUR VOUS LES TROIS EQUIPEMENTS / SERVICES INDISPENSABLES A L'ATTRACTIVITE / AU DYNAMISME COMMUNAL ?



## SUR CES DIX DERNIERES ANNEES, L'OFFRE EN SERVICES PUBLICS / EQUIPEMENTS D'UTILITE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DU SCOT S'EST :



## QUELS SONT LES PRINCIPAUX PROJETS EN COURS OU A VENIR (10 PROCHAINES ANNEES) EN MATIERE D'EQUIPEMENTS ET SERVICES SUR VOTRE COMMUNE ?

52,7% CREATION

50,0% RENOVATION

17,6% MUTUALISATION

CA Montélimar, CC  
Enclave des Papes-  
Pays de Grignan

CA Montélimar, CC  
Baronnies en Drôme  
Provençale



## DES ENJEUX ET BESOINS PLURIELS

L'analyse des principaux leviers en faveur du maintien et/ou développement d'une offre de services de proximité donne à voir :

- Un souhait de voir se renforcer **les démarches de mutualisation et coopérations locales**, perspective déjà évoquée en amont du questionnaire (*cf. principaux défis pour répondre aux défis de la proximité*) ;
- Une **amélioration de la qualité de services** proposée (amélioration de l'accessibilité, diversification vers de l'itinérance, élargissement de l'offre) ;
- Un accompagnement financier (aides, subventions, prêts) et opérationnel (souplesse des documents d'urbanisme notamment) plus soutenu et adapté aux réalités et besoins locaux ;

Du côté des freins relevés on note principalement des difficultés liées au portage durable des projets et, dans une moindre mesure, de gouvernance locale.

## ÉLÉMENTS À RETENIR

Un enjeu notable en matière de synergie, lié d'une part au souhait d'un renforcement des coopérations locales et d'autre part à celui d'un accompagnement institutionnel et financier plus souple et ambitieux

## QUELS SONT LES LEVIERS QUI PEUVENT ETRE MOBILISES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT OU DU MAINTIEN D'UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITE ?

- « Une plus grande souplesse des documents d'urbanisme (offre foncière et bâti, outils réglementaires, renouvellement) »
- « Une meilleur qualité de services (horaires et offres élargies, personnels supplémentaires) »
- « Favoriser l'installation du médical de campagne »
- « Une meilleur accessibilité »
- « Regroupement des services, mutualisation, relation partenariale »
- « Itinérance du service »
- « Incitations financières, accompagnement à l'initiative, aides à la mobilité, subventions, prêts »

## A L'INVERSE, QUELS FREINS / POINTS DE BLOCAGE IDENTIFIEZ-VOUS ?


- « La mobilité des usagers »
- « Vieillesse de la population, renouvellement générationnel »
- « Le manque de zone urbanisable, de droit à construire »
- « Les coûts en matière de mise en place / de fonctionnement, le manque de financements »
- « Difficulté à trouver les bons interlocuteurs, absence de guichet unique, besoin de formation »
- « Intercommunalité peu efficiente, esprit de clocher »
- « Transition numérique à opérer (sur le plan matériel comme humain) »



Quel état des lieux de l'offre en équipements et services ? Quelle(s) priorité(s) d'intervention pour demain ?

ECPI	EDUCATION / SCOLAIRE	PROFESSIONNELS ET EQUIPEMENTS DE SANTE	SERVICES A LA PERSONNE	ADMINISTRATION	TRANSPORT	LOISIRS-SPORT	CULTURE	TOURISME	COMMERCES
CA Montélimar Agglomération	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC Dieulefit-Bourdeaux	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC Drôme Sud Provence	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC Baronnie en Drôme Provençale	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC Ardèche Rhône Coiron	●	●	●	●	●	●	●	●	●
CC Rhône Lez Provence	●	●	●	●	●	●	●	●	●

Caractérisation de l'offre en équipements et services : ● Inadaptée ● Correcte ● Satisfaisante

Les priorités d'action pour ces prochaines années : 



Phase IV

L'accessibilité à  
l'offre et la proximité  
au cœur de la  
problématique

## ACCESSIBILITÉ ET PROXIMITÉ COMME LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

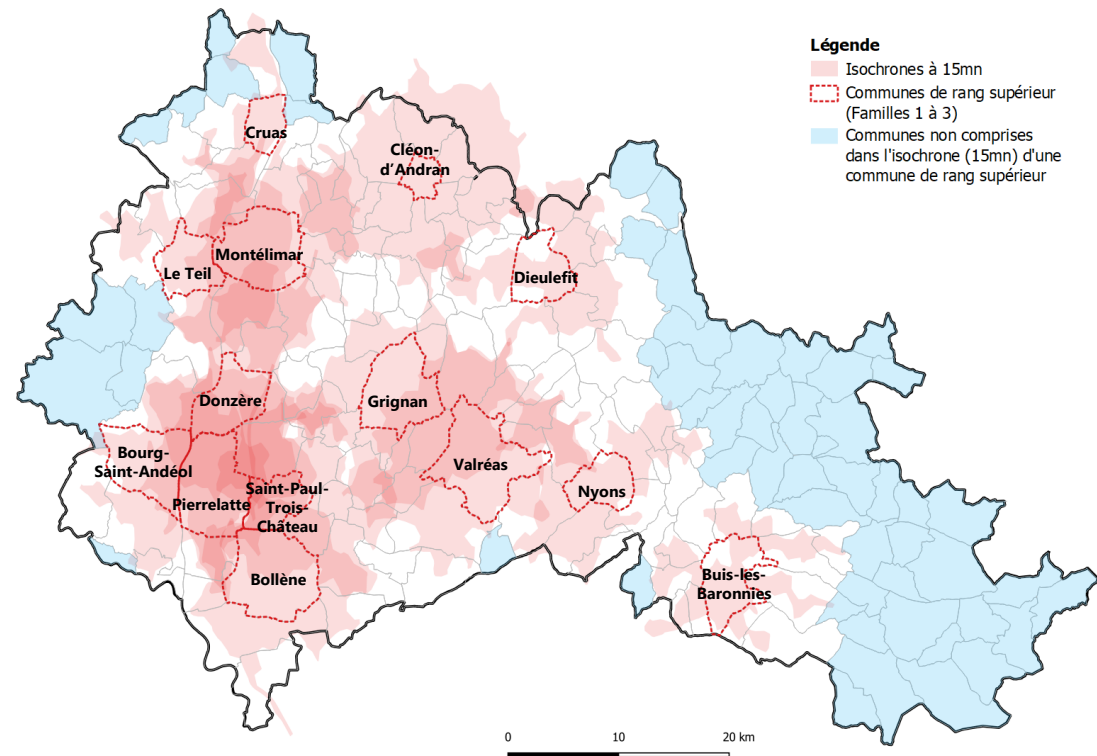
L'analyse des entretiens et enquêtes à destination des communes a mis en évidence une nette convergence des élus, ayant formulé un avis, sur la **durée maximale de 15 minutes** (exprimé sur la carte en 15 minutes de transport routier motorisé) pour accéder à **une offre complète de services de proximité** (enseignement, santé, équipements, commerces).

Rapportée à la classification proposée, cela implique de **pouvoir accéder, à minima et dans le délais précédemment cité, au pôle de proximité le plus proche** (familles 3 et supérieures).

Pour rappel, **14 communes** appartiennent à ces strates dont 8 sont localisées au sein de la vallée du Rhône.

On notera le temps d'accès aux communes de rang 1 à 3, **bien supérieur à 15 min pour une grande partie de l'est du territoire**. On observe également plusieurs communes sur le flanc ouest qui ont un temps d'accès plus élevé. Ainsi, **deux tiers des communes du SCoT (57) représentant 5,7% de la population (13 028 habitants) sont à plus d'un quart d'heure des premiers services des pôles de proximité**.

### TEMPS D'ACCÈS (15 MIN) AUX PÔLES DE PROXIMITÉS, INTERMÉDIAIRES ET MAJEURS DU TERRITOIRE



#### De la ville au territoire du quart d'heure ...

Le concept de la ville du quart d'heure, théorisé par l'urbaniste Carlos Moreno, propose une organisation urbaine permettant à tout habitant d'accéder à ses besoins essentiels en 15 minutes de marche ou à vélo à partir de leur domicile. Concept plutôt adapté aux contextes métropolitaines ou hyper-urbain, dans cette étude, nous l'avons aménagé pour répondre à la fois aux désirs de proximité exprimé par les élus et aux enjeux d'un territoire à dominante rurale.



## LA NOTION DE PROXIMITÉ DIFFÈRE SELON LE TYPE DE SERVICE

Les communes ayant répondu à l'enquête ont majoritairement plébiscité un temps d'accès moyen inférieur à 15 minutes pour disposer d'une offre structurante en équipements et services (commerces, enseignement, services publics, santé, action sociale, sécurité). On notera toutefois, un niveau d'exigence notable en matière de commerces, enseignement et défense, la part des communes ayant répondu « moins de 5 mn » atteignant respectivement 43%, 27% et 25%.

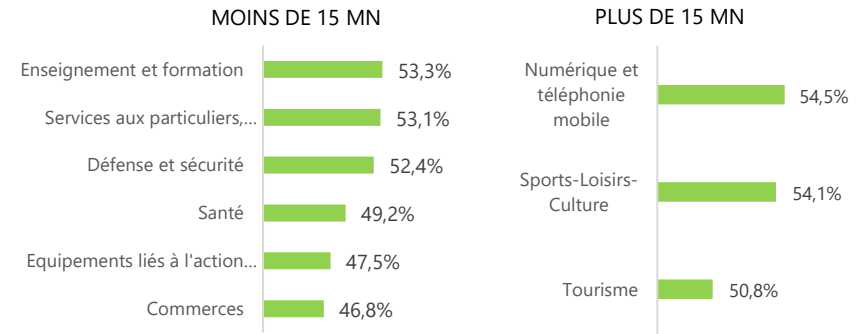
Par ailleurs, les équipements et services à plus fort rayonnement (culture-loisirs, tourisme, numérique) font état d'un temps d'accès supérieur à 15 mn.

**L'amélioration de l'accessibilité en transport en commun**, le renforcement des coopérations locales et le développement des services numériques constituent les trois principaux enjeux identifiés par les communes, ayant participé à l'enquête, pour répondre au défi de la proximité entre habitants et services.

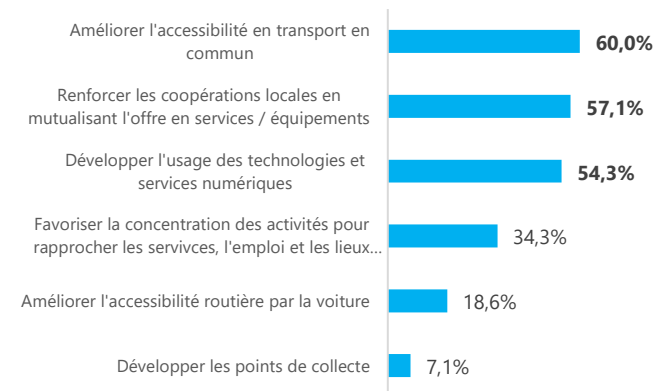
### ÉLÉMENTS À RETENIR

Une première approche de **la proximité** sur le territoire (moins de 15mn, coopération et mutualisation locales, accessibilité renforcée et apport des services numériques)

### AU REGARD DE LA POSITION GEOGRAPHIQUE DE VOTRE COMMUNE, QUEL EST LE TEMPS D'ACCÈS ACCEPTABLE POUR LES SERVICES SUIVANTS :



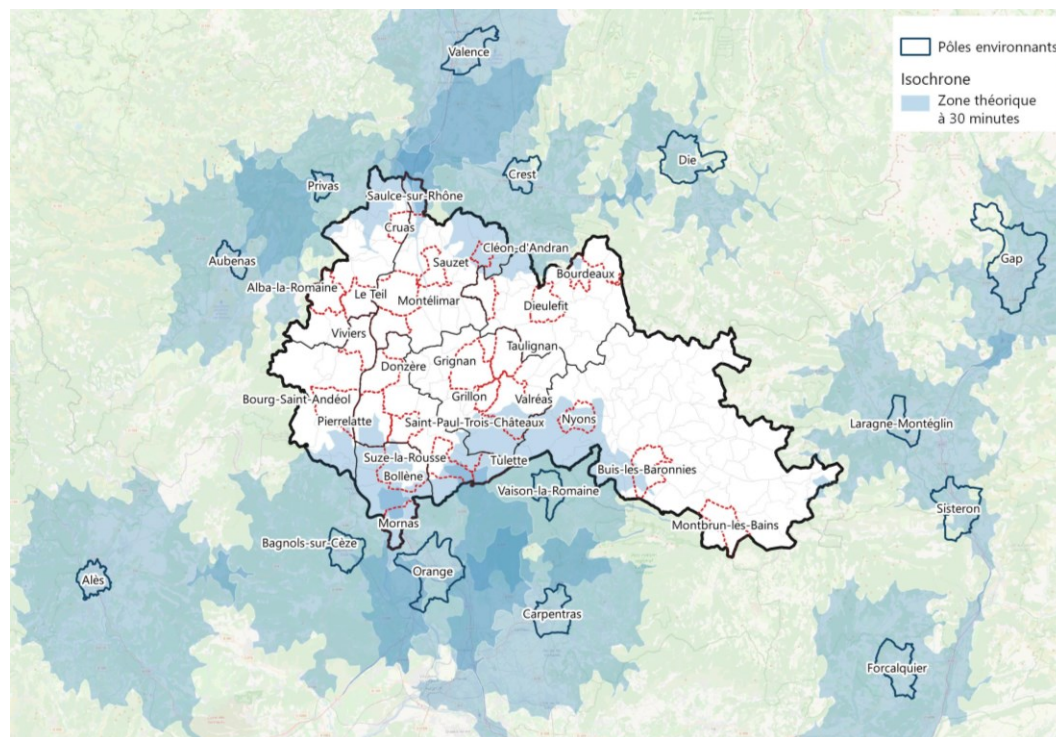
### QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE DU SCOT POUR REpondre AU DÉFI DE LA PROXIMITÉ ENTRE HABITANTS ET SERVICES ?



## UNE INFLUENCE LIMITÉE DES PRINCIPAUX PÔLES ENVIRONNANTS

Au regard du zonage en aires d'attraction des villes proposé par l'Insee (2020), on peut identifier **près d'une quinzaine de pôles structurants localisés dans l'environnement territorial** du SCoT Rhône Provence Baronnies. **L'application théorique d'une zone d'influence à 30 mn** donne à voir un premier aperçu du **niveau de couverture** (et de potentielle superposition) du territoire d'étude. On note, au final, une légère superposition des zones isochroniques sur la frange Sud et, plus partiellement Nord, du territoire, essentiellement le long de la Vallée du Rhône. A l'inverse, **la partie Est / Sud-Est du territoire du SCoT apparait plus dépourvue**, seul le pôle de Laragne-Montéglin, dans les Hautes Alpes, intersecte partiellement le territoire. **Une situation qui souligne un enjeu de rééquilibrage autour de pôles relais à l'Est du territoire.**

### LOCALISATION DES PRINCIPALES VILLES PÔLES DANS L'ENVIRONNEMENT DU TERRITOIRE



Les 14 pôles environnants considérés : Valence, Privas, Aubenas, Alès, Bagnols-sur-Cèze, Orange, Vaison-la-Romaine, Carpentras, Forcalquier, Sisteron, Laragne-Montéglin, Gap, Die, Crest

#### POUR DEMAIN

Une armature et une influence de l'environnement territorial qui induisent le besoin d'au moins un ou deux pôles complémentaires pour assurer un maillage sur la frange Sud-Est du territoire

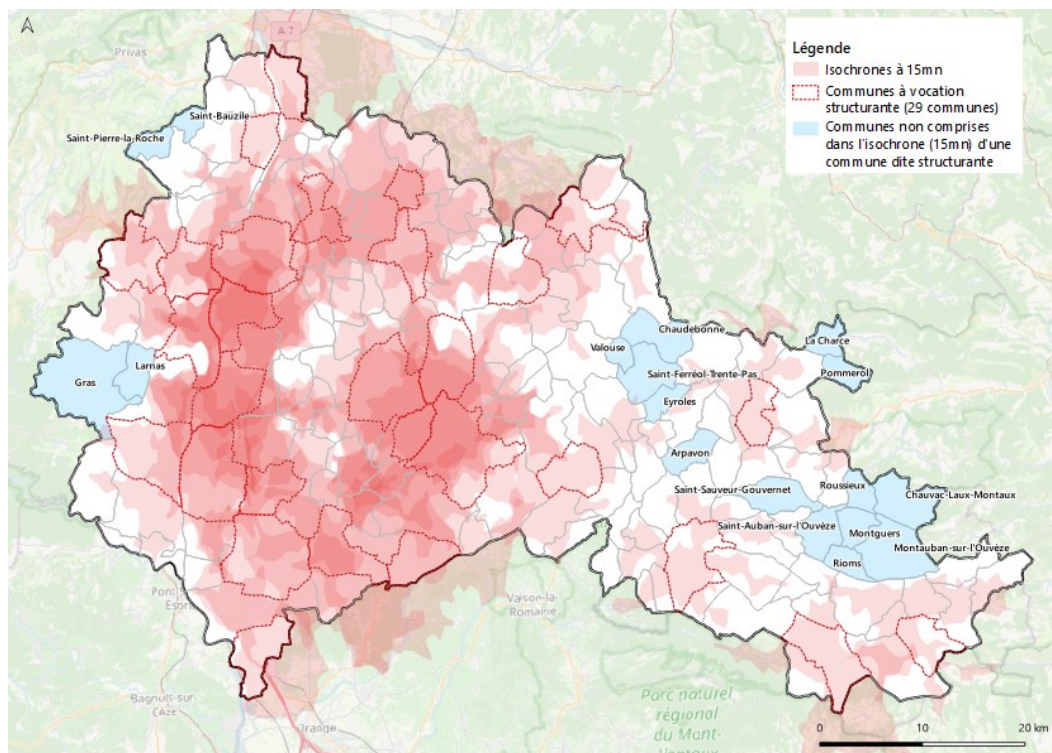
DES POLARITÉS DONT LE RAYONNEMENT « A 15 MINUTES » COUVRE 98,9 % DE LA POPULATION

Vingt-neuf communes (entre les pôles majeurs, structurants, de proximité, relais et d'hyper-proximité) permettent de proposer **une armature de services de proximité complète**. Ils ont pour vocation d'assurer demain la fonction de pôles structurants du territoire. En intégrant le principe d'un rayonnement / d'une zone d'influence n'excédant pas 15 minutes, cette trentaine de communes permet d'assurer un maillage quasi exhaustif du territoire puisque 1,1% de la population du territoire se situe à plus d'un quart d'heure des premiers services des pôles voisins.

Néanmoins, cette analyse isochronique fait apparaître des faiblesses dans le maillage sur la frange Est du territoire, non compensée par le rayonnement de pôles extérieurs au territoire.

A noter que cette armature sera à mettre en perspective **avec la stratégie « mobilité »** du SCoT pour que ce « territoire des 15 minutes » soit acceptable par tous.

#### TEMPS D'ACCÈS (15 MIN) AUX VINGT-NEUF PRINCIPAUX PÔLES DU TERRITOIRE



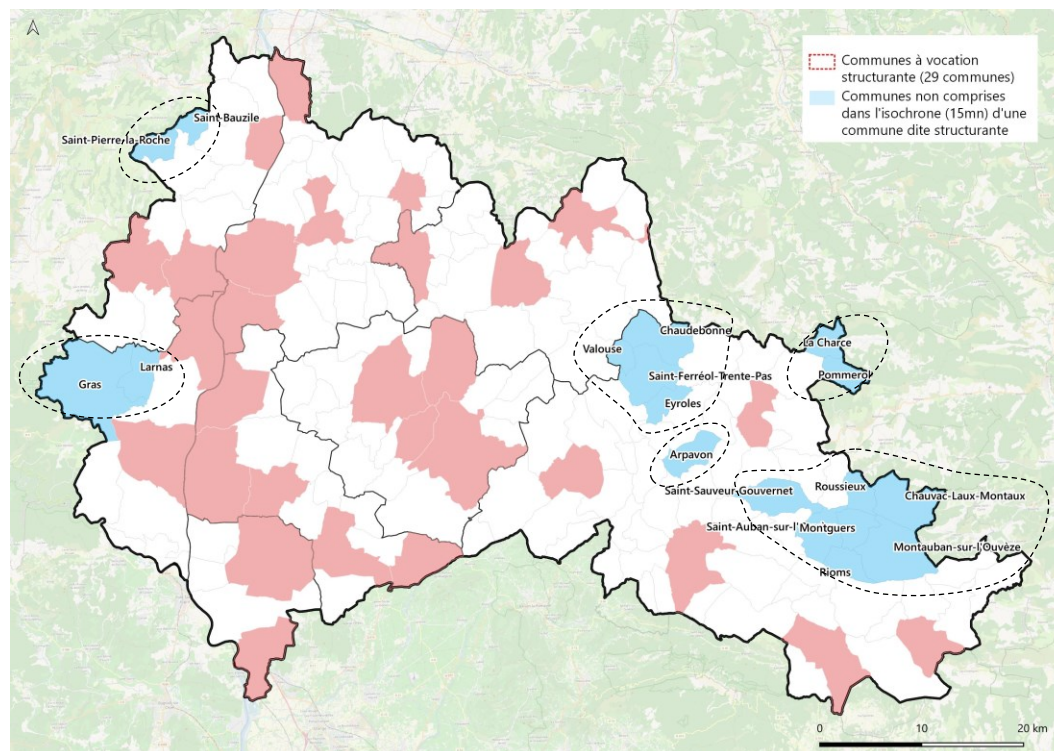
Classification	Nombre de pôles	Part des communes non comprises (+ 15mn)	Part de la population du territoire (+ 15mn)
<b>Pôles majeurs (5), structurants (5), proximité (4), relais (13) et d'hyper-proximité (2)</b> (Famille 1 à 5)	29	10,2% (18)	1,1% (2 403 hab.)

## DES CONFIGURATIONS PLURIELLES A INTÉGRER

L'analyse détaillée des 18 communes non comprises dans l'isochrone à 15 mn donne à voir des dynamiques plurielles :

- Des **communes ou binômes de communes, localisés sur les fanges du territoire**, et dont la relation au pôle le plus proche induit un déplacement supérieur à 15 minutes (Saint-Pierre-la-Roche et Saint-Bauzile au Nord-Ouest, Gras et Larnas au Sud-Ouest, La Charce et Pommerol à l'Est, et Arpavon)
- Des « grappes » de communes dont la proximité immédiate invite à considérer leur potentiel de synergie et mutualisation. C'est notamment le cas pour :
  - Valouse, Chaudebonne, Saint-Ferréol-Trente-Pas, Eyroles
  - St Sauveur Gouvernet, Roussieux, Chauvac-Laux-Montaux, Montauban-sur-l'Ouvèze, St-Auban-sur-l'Ouvèze et Rioms, **ces deux dernières constituant des pôles d'emplois.**

### LOCALISATION DES COMMUNES NON COUVERTES EN MOINS DE 15 MINUTES



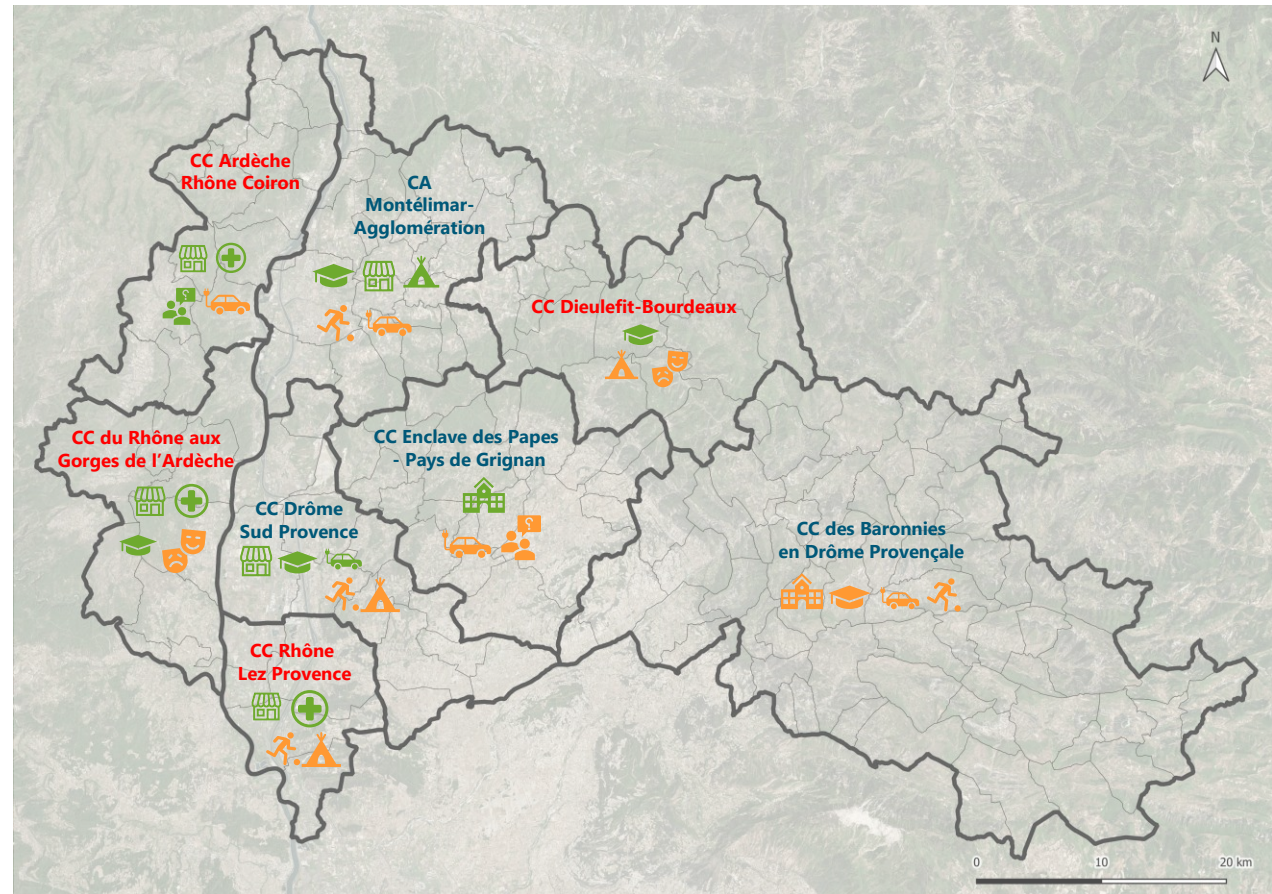
- CC des Baronnie en Drôme Provençale (14) : Arpavon, La Charce, Chaudebonne, Chauvac-Laux-Montaux, Eyroles, Montauban-sur-l'Ouvèze, Montguers, Pommerol, Rioms, Roussieux, Saint-Auban-sur-l'Ouvèze, Saint Ferréol-Trente-Pas, Saint-Sauveur-Gouvernet, Valouse
- CC Ardèche Rhône Coiron (2) : Saint-Bauzile, Saint-Pierre-la-Roche
- CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (2) : Gras, Larnas.



**Phase V**

Mise en perspective  
des dynamiques  
d'évolution

- **Le secteur de la vallée du Rhône** fait état d'un enjeu commun relatif à la thématique **commerce**. Par ailleurs, on note un certain contraste entre les **EPCI situés à l'Est et ceux à l'Ouest du fleuve**. Les derniers cités étant davantage exposés à l'enjeu du **médical**.
- Si la **thématique de la mobilité** reste un **sujet prégnant pour la majorité des EPCI** (5 sur 8) elle recouvre des enjeux pluriels allant **d'une amélioration de la desserte locale** (offre peu rayonnante et couverture réduite de la ville la mieux dotée) à un **potentiel de maillage intercommunal** (bonne couverture locale et fort rayonnement de l'offre).
- Pour des 3 des 4 EPCI (hors Montélimar Agglomération), le **tourisme** s'apparente davantage à un **levier de développement et promotion local**. En témoigne, sa régulière association **avec les thèmes du loisir-sport ou encore de la culture**.
- On relève enfin quelques spécificités notables telles que la **priorisation du volet administratif** sur la CC Enclave des Papes-Pays de Grignan (centre géographique du territoire) ainsi que sur la CC des Baronnies en Drôme Provençale (territoire le plus éloigné).



#### Thématiques

🎓 Enseignement

⊕ Santé

👤 Services à la personne

🏠 Administration

🚗 Transport

🏃 Loisir-sport

🎭 Culture

🏕️ Tourisme

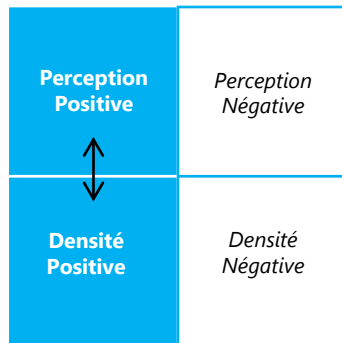
🏪 Commerce

#### Priorisation

🎓 Primaire

🎓 Secondaire

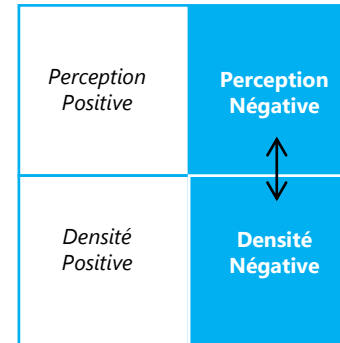
XXX Indice de rayonnement 2020 > SCoT    XXXX Indice de rayonnement 2020 < SCoT



- Une offre dont le niveau de rayonnement et d'attractivité sur le territoire, voire au-delà, est perçue mais également quantitativement observable (facteur différenciant)

- Principales thématiques : Loisirs-Sport, Culture, Education

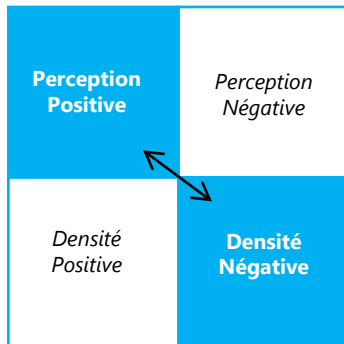
- Principaux EPCI : CC Baronnie en Drôme Provençale



- Une offre dont le niveau de perception et de développement coïncident et témoignent d'un réel enjeu de rééquilibrage pour répondre aux défis des nouveaux modes de vie et de consommation (ex. effet du digital).

- Principales thématiques : Commerce, Santé, Transport

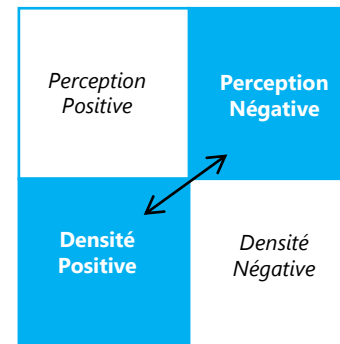
- Principaux EPCI : CC Ardèche Rhône Coiron, CA Montélimar Agglomération, CC Drôme Sud Provence



- Une offre dont le niveau de structuration et/ou de développement est perçu comme satisfaisant bien que fragilisé par des évolutions liées à la démographie et la mobilité (flux de déplacement)

- Principales thématiques : Tourisme, Commerce, Services à la Personne

- Principaux EPCI : CC Rhône Lez Provence, CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche



- Une offre qui, au regard du SCOT, apparaît bien adaptée à la demande, mais semble pénaliser par un réel déficit d'identité et de valorisation à l'échelon local et/ou intercommunal

- Principales thématiques : Transport, Santé, Administration

- Principaux EPCI : CC Enclave des Papes-Pays de Grignan, CC Dieulefit-Bourdeaux

Évolution  
2010-2020

### Axe 1

Une **fragilisation** des **pôles les plus structurants** du territoire notamment « majeurs et rayonnants »

### Axe 2

Une tendance à la **montée en équipements** des **pôles secondaires** qui donne à voir des potentiels de rééquilibrage

### Axe 3

Une **progression** des densités en équipements et services notamment sur la **santé, les services à la personne, le commerce, l'administration et le transport**

Armature  
2020

### Axe 4

Une **couverture de la population** plus marquée sur la partie Ouest du territoire et expliquée par la **concentration des pôles « majeurs »**

### Axe 5

Une **couverture plus limitée** à l'Est du territoire qui s'explique par un **maillage plus restreint à ce jour** et une **topographie marquée**

### Axe 6

Des **potentiels de synergie entre EPCI** en matière de **développement et/ou confortement** de l'offre en équipements et services

Projection  
2050

### Axe 7

Un **territoire du quart d'heure** caractérisé par une offre à vocation de **proximité** souvent plurielle sur certains secteurs (complémentarité de l'offre)

### Axe 8

Des **temporalités d'accès différenciées** à mettre en lien avec les **typologies d'équipements** et le **maillage intercommunal**

### Axe 9

Une **projection démographique à horizon 2040** plutôt **homogène** bien que présentant quelques spécificités (Rhône Lez Provence, Montélimar Agglomération)





## **Phase VI**

Les orientations  
pour l'armature  
territoriale des  
services pour  
demain

## POURQUOI UNE L' ARMATURE TERRITORIALE ?

Les éléments d'analyse, proposés dans ce document et contribuant à la formalisation d'une proposition d'armature en équipements et services, sont à appréhender avec mesure en tenant compte des dynamiques territoriales déjà à l'œuvre.

Ainsi, **quatre principaux constats** sont à intégrer préalablement à toute analyse prospective :

1. Compte tenu des **dynamiques d'affaiblissement observées** sur certaines communes du territoire, l'exercice de définition d'une armature en équipements et services **ambitionne de concourir à la stabilisation des dynamiques** et d'**accompagner le progressif rééquilibrage du territoire**.
2. Le **déploiement, maintien et confortement des activités de services à la population** ne peut avoir lieu de manière efficiente sans la **formalisation d'un « effet de pôle »** à même de contribuer au bon fonctionnement de ces dernières (dynamique de fréquentation).
3. La mise en avant de certaines communes, dans le cadre de la formalisation d'une armature territoriale, **n'induit en aucun cas la perte de droit à construire et/ou de se développer des autres communes**. Elle génère, à l'inverse, un **potentiel de synergie du fait du rayonnement** généré ou renforcé par la commune à vocation de pôle.
4. Toute réflexion en matière d'équipements et services induit une **intervention complémentaire en matière de mobilité**, intégrant les enjeux liés aux modes de vie et de déplacement de demain.



1

**Santé – Mobilité- Commerce**

Des priorités d'intervention communes à tous les territoires membres du SCoT qui constituent le **socle de l'offre de proximité** à conserver et/ou renforcer

2

**Le territoire des 15 minutes**

Un relatif consensus en matière de renforcement des coopérations et synergies locales, et ce pour construire **un réseau d'offre de proximité** dans l'isochrone des 15 minutes.

3

**Une perception de fragilisation sur les communes pôles**

Une tendance à la fragilisation de certaines communes dites de « rang supérieur » du Sud-Est du territoire (ex. Valréas, Bollène).

4

**Une frange Est du territoire porteuse d'enjeux et potentiels**

Une insuffisante ou une fragilité constatée de l'offre actuelle, qui n'est pas compensée par des pôles extérieurs et qui renforce le besoin de repenser la vocations de certaines communes.

Un caractère limité de l'offre actuelle en équipements et services à repenser face à la vocation de pôles d'emplois de certaines communes.

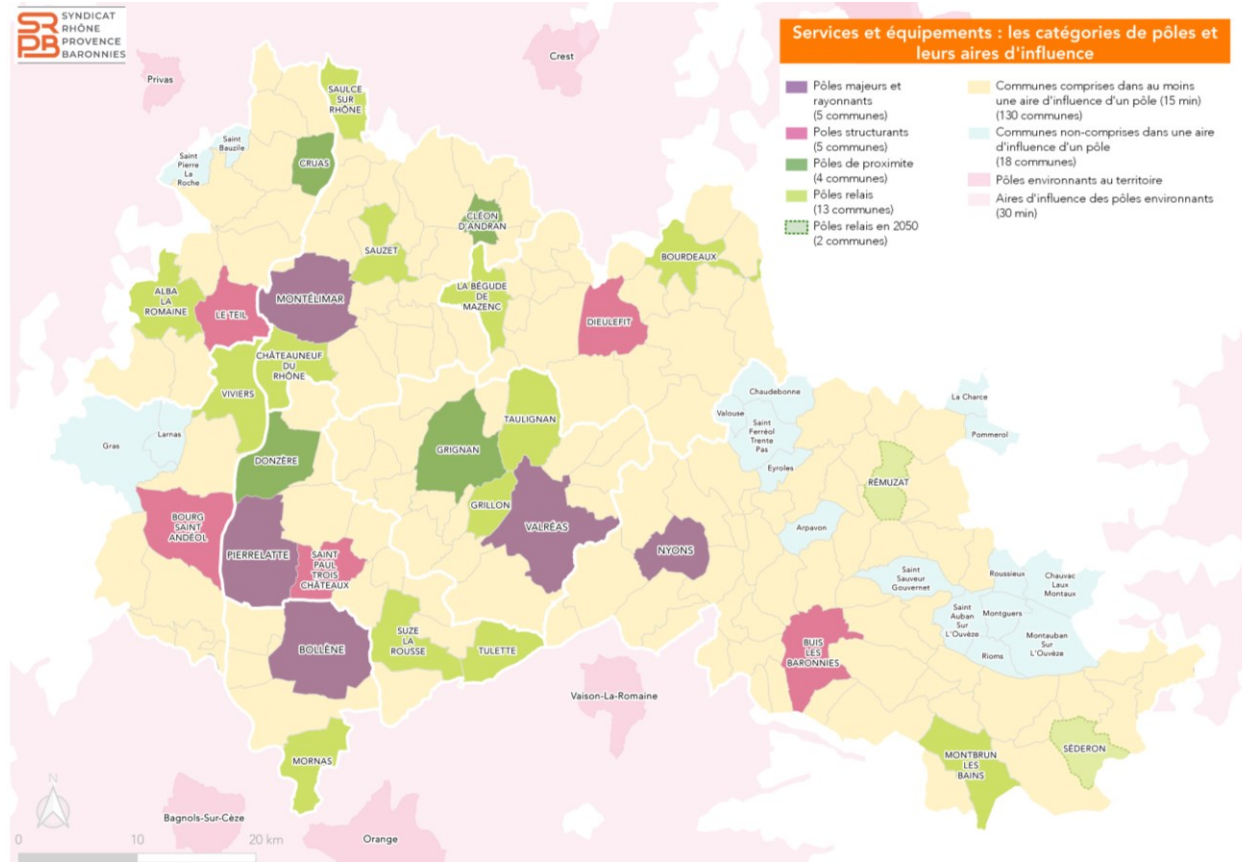


## UNE ARMATURE EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES STRUCTURÉE AUTOUR D'UNE TRENTAINE DE COMMUNES ET LEURS AIRES D'INFLUENCE

L'armature territoriale qui pourrait constituer le socle du SCoT se structure donc autour d'une trentaine de communes réparties en quatre principales familles de pôles :

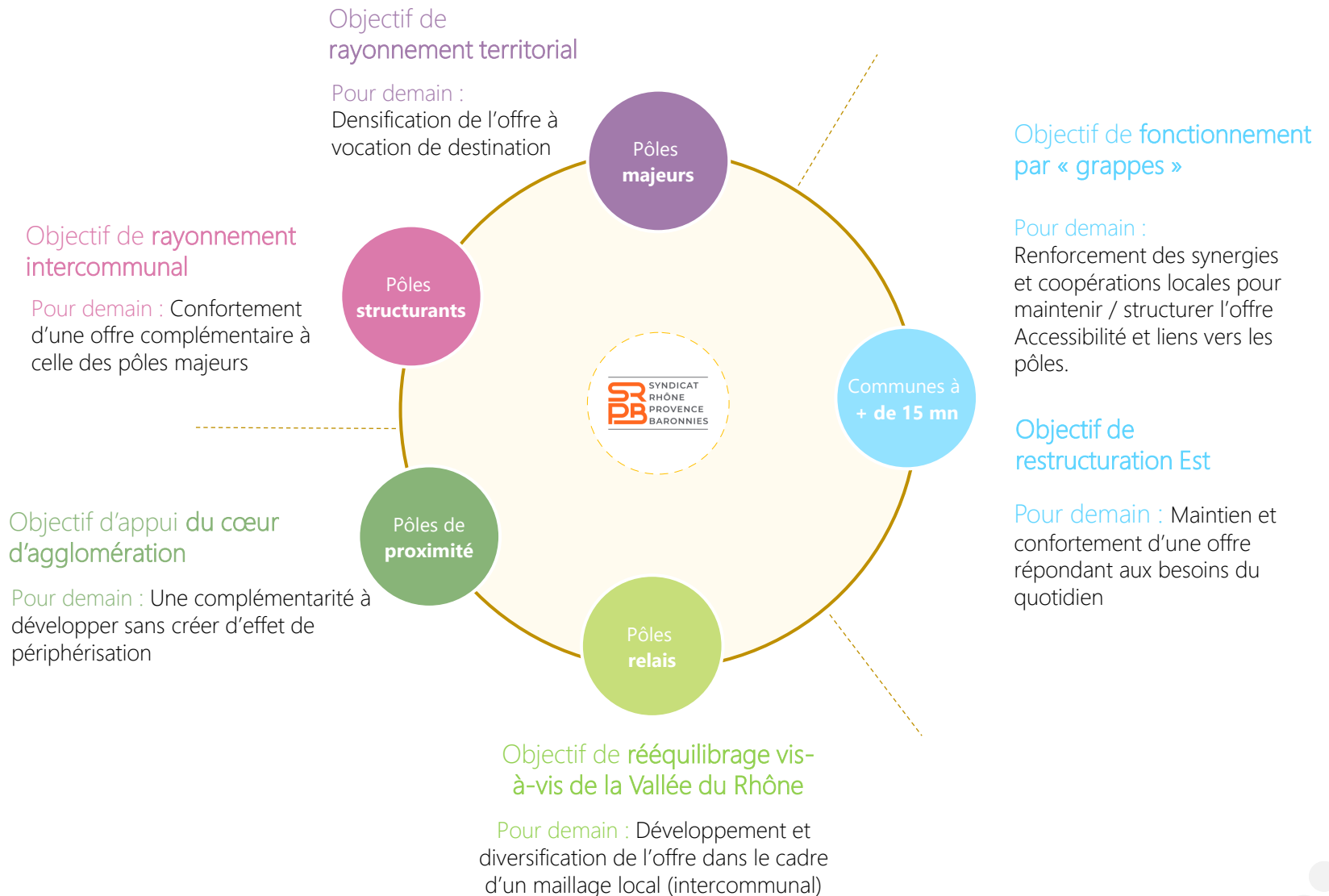
- **Les pôles majeurs** qui présentent l'offre la plus structurée notamment sur les volets services à la personne, commerce, santé et administration
- **Les pôles structurants** dont l'offre reste significative (enseignement, commerce, services à la personne) à l'exception de celle relative à la santé.
- **Les pôles de proximité** situés dans l'aire d'influence d'un pôle majeur, dont l'offre s'oriente sur une dimension de proximité (commerce, services à la personne, transport et loisirs-sport)
- **Les pôles relais** à vocation locale (commerce, loisirs-sport, services à la personne) à même de répondre aux besoins de proximité et d'hyperproximité.

### L'ARMATURE DES PRINCIPAUX PÔLES STRUCTURANTS DU TERRITOIRE



#### POUR DEMAIN

Dans une logique de rééquilibrage entre l'Ouest et l'Est du territoire, il apparaît intéressant de faire émerger **deux pôles complémentaires (Rémuzat, Séderon)**. Aujourd'hui classifiés dans la cinquième classe des pôles dits d'hyperproximité, ils ont vocation à accueillir quelques fonctions complémentaires rejoignant la classification des pôles relais (horizon 2050).



**SCoT Rhône Provence Baronnies**  
Maillage en équipements et services

**Vos contacts :**

**David Lestoux**

Directeur - Consultant

07 85 99 15 66

[dlestoux@lestoux-associes.com](mailto:dlestoux@lestoux-associes.com)

**Quentin Joly**

Chargé d'études – Urbaniste

02 96 50 55 01

[qjoly@lestoux-associes.com](mailto:qjoly@lestoux-associes.com)

**Rémi Lespiau**

Chargé d'études – Urbaniste

02 96 50 55 01

[rlespiau@lestoux-associes.com](mailto:rlespiau@lestoux-associes.com)

**Nos métiers**

Revitalisation de  
centre-ville

Urbanisme  
commercial

Prospective  
commerce

Programmation  
commerciale

Programmation  
urbaine

Marketing  
territorial



**LESTOUX &  
ASSOCIÉS**